



FORMATION EN PRÉSENTIEL

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

### OBJECTIF

Permettre au Sauveteur Secouriste du Travail de maintenir et d'actualiser ses compétences en matière de prévention et d'intervention face à un accident. Cette formation permet aux stagiaires d'obtenir un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (valable 24 mois).

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de réaliser une protection adaptée.
- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention.
- Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant /et / pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Etre capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention.
- Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse au Sauveteur Secouriste du Travail (dont le certificat SST arrive en fin de validité).

### PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire d'un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité.

<b>Réf.</b>	<b>PRO-000002</b>
<b>Contact</b>	0980493771 info@starter-formation.fr http://starter-formation.fr



Niveau

**Niveau V**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 10 maxi**



Durée

**7 heures / 1 jour(s)**



## PROGRAMME

L'activité de SST s'exerce par le salarié en complément de son activité professionnelle, au sein de son entreprise. Cette mission dans l'entreprise répond aux obligations fixées par le Code du Travail imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail ; elle répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger dans le cadre d'un accident (du travail ou pas).

### PROGRAMME DE LA FORMATION élaboré par l'INRS

#### 1<sup>ère</sup> partie : EVALUATION DU SST

Le formateur procède à une évaluation, à partir d'accidents du travail simulés, afin de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du Sauveteur Secouriste du Travail.

#### 2<sup>ème</sup> partie : REVISIONS

L'intégralité de cette deuxième partie est consacrée à la révision des gestes d'urgence.

#### 3<sup>ème</sup> partie : ACTUALISATION DE LA FORMATION

La formation initiale du Sauveteur Secouriste du Travail va être complétée et/ou actualisée en fonction :

- 1/ des risques propres à l'entreprise ou à l'établissement,
- 2/ des modifications du programme de formation initial élaboré par l'INRS.

### METHODES PEDAGOGIQUES

Révision ciblée des connaissances théoriques. Révision des gestes d'urgence par chaque stagiaire et vérification du formateur. Exposés interactifs avec démonstrations commentées. Projections de vidéos de formation et support Powerpoint.

Ressources documentaires utilisées : guide des données techniques et conduites à tenir INRS ; Document de référence SST ; Plan d'intervention + pictogrammes ; aide-mémoire SST (remis à chaque stagiaire).

Matériel de simulation : défibrillateur de formation avec accessoires ; exercices sur 3 mannequins adulte-enfant-nourrisson (avec dispositif de protection individuelle pour chaque stagiaire) ; matériel pour la réalisation des simulations.

### INTERVENANT(S)

Formateur SST

### ÉVALUATION

La validation de la formation sera faite après évaluation certificative des stagiaires en fin de formation. Chaque stagiaire sera confronté à une mise en situation réaliste au cours de laquelle il devra employer les gestes et attitudes appropriés. (Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont définis par l'INRS dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail)

### ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)